

On s'assurerait de transmettre plus rapidement les bulletins de météo!

qui a complètement arrêté son débit. Au milieu des années 40, après des pluies torrentielles, la rivière de Chicoutimi a débordé par-dessus le barrage. Price a alors offert 900\$, une somme énorme à l'époque, pour dédommager le propriétaire de la maison victorienne, dont le sous-sol avait été inondé jusqu'au plafond.

Selon Duperré, la même chose s'est produite lors du déluge de 1996. «S'il n'y avait pas eu de barrage, l'eau aurait coulé dans la chute, plutôt que de passer par-dessus les digues et de nous tomber dessus.» Aujourd'hui, la maison est devenue inhabitable. Les infrastructures du quartier ont complètement disparu. Il n'y a plus de route, plus de maisons. La région a été déclarée zone inondable. On songe à en faire un parc ou un Musée des Inondations! Thomas Duperré est révolté. «Les gens aimeraient habiter ce quartier. Ce ne sont pas eux qui se sont installés en région dangereuse!»



PHOTO: HENRY GROSKINSKY

Quand ça cède...

Si un des barrages d'Alcan sur les rivières Péribonka ou Saguenay avait cédé, il aurait pu y avoir des centaines de morts-es. Cela s'est déjà produit en plusieurs occasions un peu partout autour de la planète. La population de la Georgie, au sud des États-Unis, s'en rappelle. Des barrages ont cédé lors des pluies torrentielles qui ont frappé la région en 1993 et 1994, faisant chaque fois une vingtaine de morts-es et des milliers de sinistrés-es. La dernière fois, après avoir emporté un premier barrage, les pluies en menaçaient un autre, qui protégeait cette fois une usine de produits chimiques. Le maire de Bainbridge a dû déclarer l'état d'urgence...

Chez Abitibi-Consolidated, on reconnaît que les ouvrages ont causé des dommages matériels importants. «Vivre près des barrages est à risque», affirme Martin Bouchard, conseiller en communications à l'unité d'affaires Kénogami-Jonquière. «Doit-on se passer de barrages pour autant?, se demande-t-il. Si on se tourne vers l'énergie nucléaire, les problèmes seront encore pires. Il y a un prix à payer à tout.» La compagnie chercherait toutefois à corriger la situation. «Nos installations ont été érigées en fonction des normes de l'époque. En ce moment, on essaie d'augmenter les capacités d'évacuation des barrages», explique-t-il. Pour l'instant, aucune compagnie n'a eu à payer de dédommagements aux sinistrés-es.

ANGUILLES SOUS ROCHE!

Le rapport Nicolet pointe surtout du doigt le ministère de

Menacé par les barrages de Aswan, le temple de Dendur a été déménagé, pièce par pièce, à Washington...

l'Environnement et de la Faune (MEF). «C'est le principal responsable», affirme Roger Nicolet. Un des problèmes vient de la double fonction du ministère qui, d'un côté, construit des ouvrages et, en même temps, doit vérifier le respect des règlements. «Il faut changer le système de sorte que la main gauche ne puisse plus couvrir ce que fait la main droite», explique Nicolet.

Au banc des accusés-es viennent ensuite les municipalités qui ont accordé, parfois en pleine connaissance de cause, des permis de construction en zones inondables! Plusieurs ont laissé leurs riverains-es, dont les résidences étaient construites à l'intérieur du périmètre d'inondation, dans l'ignorance des risques auxquels ils étaient exposés.

Les événements du Saguenay ont une occurrence déca-millénaire. Dans les mêmes circonstances, serions-nous prêts-es à réagir? Au MEF, on se refuse pour l'instant à tout commentaire. Un comité interministériel a été mis sur pied pour faire le suivi du rapport Nicolet. Sachant que le premier ministre Lucien Bouchard a toujours refusé une véritable Commission d'enquête sur les événements du Saguenay, et connaissant le projet d'harnacher quatre nouvelles rivières, il y a lieu d'être très inquiets. En attendant, il y a peu de changement. On s'assurerait de transmettre plus rapidement les bulletins de météo!